

EVALUATION DE L'UNITE :

Centre Maurice Hauriou pour La recherche en
droit public
CMH

SOUS TUTELLE DES ETABLISSEMENTS ET
ORGANISMES :

Université Paris Descartes

—
CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

PRESENTATION DE L'UNITE

Nom de l'unité :	Centre Maurice Hauriou pour la recherche en droit public
Acronyme de l'unité :	CMH
Label demandé :	EA
Type de demande :	Renouvellement à l'identique
N° actuel :	1515
Nom du directeur (2017-2018) :	M. Michel DEGOFFE
Nom du porteur de projet (2019-2023) :	M. Michel DEGOFFE
Nombre d'équipes et /ou de thèmes du projet :	5 thèmes

MEMBRES DU COMITE D'EXPERTS

Président :	M. Didier TRUCHET, Université Paris 2
Experts :	M. Didier BLANC, Université La Réunion (représentant du CNU) M. Guillaume LE FLOCH, Université Rennes 1 M ^{me} Agathe VAN LANG, Université de Nantes M. Alexandre VIALA, Université de Montpellier
Conseiller scientifique représentant du Hcéres :	M. Sébastien BERNARD
Représentante des établissements et organismes tutelles de l'unité :	M ^{me} Catherine LABBE-JULLIE, Université Paris-Descartes

INTRODUCTION

HISTORIQUE ET LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DE L'UNITE

Le Centre Maurice Hauriou pour la recherche en droit public a été fondé en 1986. Il a le statut d'Équipe d'Accueil (EA 1515). Il est installé dans les locaux de la faculté de droit de l'Université Paris-Descartes, 10 avenue Pierre Larousse, 92240, Malakoff. Cette université est membre de la Communauté d'Universités et établissements (COMUE) Université Sorbonne Paris Cité.

DIRECTION DE L'UNITE

L'unité est dirigée depuis 2012 par le professeur Michel DEGOFFE.

NOMENCLATURE HCERES

SHS2_1 Droit

DOMAINE D'ACTIVITE

Comme son nom l'indique, le domaine d'activité du Centre Maurice Hauriou est le droit public, dans toutes ses composantes. Selon son rapport d'auto-évaluation, il « a vocation à couvrir l'ensemble du droit public, tant interne qu'international ou européen ». Il mène aussi des recherches en science politique qui permet une étude pluridisciplinaire dans certains des thèmes étudiés par l'unité.

EFFECTIFS DE L'UNITE

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2017	Nombre au 01/01/2019
Personnels permanents en activité		
Professeurs et assimilés	15	14
Maîtres de conférences et assimilés	11	11
Directeurs de recherche et assimilés	0	0
Chargés de recherche et assimilés	0	0
Conservateurs, cadres scientifiques (EPIC, fondations, industries, etc.)	0	0
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	0
ITA, BIATSS autres personnels cadres et non-cadres des EPIC	1	0
TOTAL personnels permanents en activité	27	25
Personnels non-titulaires, émérites et autres		
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	6	
Chercheurs non titulaires (dont post-doctorants), émérites et autres	NR	

Autres personnels non titulaires (appui à la recherche)	NR	
Doctorants	74	
TOTAL personnels non titulaires, émérites et autres	80	
TOTAL unité	107	

AVIS GLOBAL SUR L'UNITE

L'unité développe de longue date une activité soutenue de recherche en droit public, et à moindre niveau quantitatif, en science politique. Sa production scientifique, tant individuelle que collective, est intense et de qualité. Pour le prochain contrat, cette activité est déclinée en cinq thèmes, qui reprennent avec des modifications, les cinq axes du contrat précédent :

- Thème n° 1 : Gouvernance et gestion publique ;
- Thème n° 2 : Droit et religion ;
- Thème n° 3 : L'État dans l'Europe et la globalisation ;
- Thème n° 4 : Droit et géopolitique du monde arabe ;
- Thème n° 5 : Marchés de l'énergie et droit du développement durable.

Cette structuration souple est cohérente avec les compétences des chercheurs, qui ne sont pas formellement rattachés à un thème précis puisqu'ils collaborent à plusieurs thèmes. Cependant, l'intitulé de certains de ces thèmes manque de précision et le rattachement d'une recherche à l'un d'entre eux paraît parfois artificiel.

EVALUATION DETAILLEE DE L'UNITE

L'unité a tenu compte de la plupart des recommandations du rapport d'évaluation réalisée de 2012 : création d'un site internet, renforcement de la structuration de l'unité (élaboration d'un règlement intérieur en 2015, mise en place d'un comité de pilotage, d'un conseil du centre et d'une représentation des doctorants) et développement des recherches dans le domaine des finances publiques et le droit comparé. L'accompagnement des doctorants s'est amélioré : mise en place de comités de suivi de thèse et institution d'un séminaire doctoral. L'unité dispose d'un poste d'assistant de recherche pour 1/3 temps, ce qui répond en partie au souhait de renforcement du personnel administratif.

La remarque de 2012 relative au risque de dispersion avec des axes très divers, au détriment de la définition d'une identité forte du CMH, demeure pertinente. Durant le précédent contrat, la coopération avec les collectivités territoriales est restée faible et l'unité n'a pas noué davantage de relations avec l'institut Droit de la Santé (non plus qu'avec les autres unités de recherche juridique de l'université).

CRITERE 1 : QUALITE DES PRODUITS ET ACTIVITES DE LA RECHERCHE

A - Production de connaissances et activités concourant au rayonnement et à l'attractivité scientifique

Production de connaissances et activités concourant au rayonnement et à l'attractivité de l'unité Période du 01/01/2012 au 30/06/2017	Nombre
Journaux / revues : articles scientifiques	71
Journaux / revues : articles de synthèse / revues bibliographiques	NR
Autres articles (articles publiés dans des revues professionnelles ou techniques, etc.)	11
Ouvrages : monographies et ouvrages scientifiques, éditions critiques, traductions	29
Ouvrages : direction / édition scientifique	8
Ouvrages : chapitres d'ouvrage	71
Ouvrages : thèses publiées / éditées	NR
Colloques / congrès, séminaires de recherche : éditions d'actes de colloques / congrès	8
Colloques / congrès, séminaires de recherche : articles publiés dans des actes de colloques / congrès	9
Colloques / congrès, séminaires de recherche : autres produits présentés dans des colloques / congrès et des séminaires de recherche	NR
Contrats de recherche financés par des institutions publiques ou caritatives : contrats européens (ERC, H2020, etc.) et internationaux (NSF, JSPS, NIH, Banque mondiale, FAO, etc.)	NR
Contrats de recherche financés par des institutions publiques ou caritatives : contrats nationaux (ANR, PHRC, FUI, INCA, etc.)	NR
Contrats de recherche financés par des institutions publiques ou caritatives : contrats avec les collectivités territoriales	NR
Contrats de recherche financés par des institutions publiques ou caritatives : contrats financés dans le cadre du PIA	NR

Contrats de recherche financés par des institutions publiques ou caritatives : contrats financés par des associations caritatives et des fondations (ARC, FMR, FRM, etc.)	NR
Chercheurs invités et post-doctorants ayant séjourné dans l'unité	4
Produits et outils informatiques : logiciels	NR
Produits et outils informatiques : bases de données / cohortes	NR
Produits et outils informatiques : corpus	NR
Produits et outils informatiques : outils présentés dans le cadre de compétitions de solveurs	NR
Produits et outils informatiques : outils d'aide à la décision	NR
Activités éditoriales : participation à des comités éditoriaux (revues, collections)	3
Activités éditoriales : direction de collections et de séries	NR
Activités d'évaluation : responsabilités au sein d'instances d'évaluation	NR
Activités d'évaluation : évaluation d'articles et d'ouvrages scientifiques	NR
Activités d'évaluation : évaluation de laboratoires (type Hcéres)	NR
Activités d'évaluation : évaluation de projets de recherche	NR
Indices de reconnaissance : prix	NR
Indices de reconnaissance : distinctions	NR
Indices de reconnaissance : responsabilités dans des sociétés savantes	OUI
Indices de reconnaissance : invitations à des colloques / congrès à l'étranger, séjours dans des laboratoires étrangers	NR

Points forts et possibilités liées au contexte

Composée de chercheurs réputés (et pratiquement tous engagés activement dans la production de connaissances), l'unité a eu, pour chacun des axes ou thèmes, une activité très dynamique de colloques, publications collectives ou individuelles, dont témoignent les chiffres du tableau qui précède. Sa production est en général de grande qualité, qu'elle porte sur des sujets classiques ou originaux. S'agissant de ces derniers, l'unité a notamment une notoriété exceptionnelle en France envers le droit des religions et le droit et la géopolitique du monde arabe. Cette production est généralement publiée dans des supports nationaux de très bon niveau. L'unité sait utiliser l'effectif significatif de chercheurs dont elle dispose, et sait aussi le renouveler ce qui montre son attractivité (si les départs par mutation ont été rares, ceux qui sont consécutifs à des succès à l'agrégation ou à des limites d'âge ont été nombreux dans la période écoulée). Elle s'ouvre dans plusieurs domaines à des collaborations internationales avec des pays européens, du monde arabe, ou d'Amérique du Nord et latine.

Points à améliorer et risques liés au contexte

Quoique fédérées dans des thèmes larges, les recherches sont assez dispersées et leur rattachement à l'un des thèmes paraît parfois artificiel. Le modèle de fonctionnement de l'unité, certainement adapté à la diversité et à la personnalité de ses membres, donne le sentiment qu'elle accompagne et réunit *ex post* leurs travaux (du moins, leurs nombreux travaux individuels) sans en prendre l'initiative *ex ante*.

En outre, l'unité fonctionne trop en vase clos : si ses membres ont des relations scientifiques personnelles actives avec des chercheurs extérieurs, elle a peu de collaborations institutionnelles avec les autres unités de recherche de l'établissement (notamment avec l'Institut Droit et santé, où se trouvent aussi des chercheurs en droit public). Nonobstant les financements importants obtenus pour les projets de recherche sur le Grand Paris d'une part, et sur les enjeux extraterritoriaux de l'exploitation des ressources naturelles (avec le Brésil et la Colombie) d'autre part, elle ne coopère pas avec des institutions publiques françaises, étrangères ou intergouvernementales et ne cherche pas de financement extérieur par réponse à des appels d'offres institutionnels, ce que l'insuffisance de ses moyens administratifs peut contribuer à expliquer.

Appréciation sur la production, le rayonnement et l'attractivité

La production scientifique de l'unité est très bonne, sur le plan quantitatif et qualitatif. Son rayonnement est significatif au plan national, inégal au plan international. La légère augmentation de son effectif de chercheurs, la qualité des recrutements qu'elle a effectués, le nombre des doctorants qui lui sont rattachés montrent une forte attractivité.

B - Interaction avec l'environnement, impacts sur l'économie, la société, la culture, la santé

Interaction de l'unité avec l'environnement, impacts sur l'économie, la société, la culture, la santé Période du 01/01/2012 au 30/06/2017	Nombre
Interactions avec les acteurs socio-économiques : contrats de R&D avec des industriels	NR
Interactions avec les acteurs socio-économiques : bourses Cifre	NR
Interactions avec les acteurs socio-économiques : création de laboratoires communs avec une / des entreprise(s)	NR
Interactions avec les acteurs socio-économiques : création de réseaux ou d'unités mixtes technologiques	NR
Interactions avec les acteurs socio-économiques : création d'entreprises, de start-up	NR
Brevets, licences et déclarations d'invention	NR
Produits destinés au grand public : émissions radio, TV, presse écrite	4
Produits destinés au grand public : produits de vulgarisation : articles, interviews, éditions, vidéos, etc.	NR
Produits destinés au grand public : produits de médiation scientifique	NR
Produits destinés au grand public : débats science et société	NR

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité est bien insérée dans l'environnement académique, grâce à la notoriété de ses membres, aux responsabilités éditoriales que certains d'entre eux exercent, au soutien financier qu'elle apporte à plusieurs publications de référence (dont il est souhaitable qu'il leur soit maintenu) aux nombreux colloques qu'elle organise avec une forte participation de chercheurs qui lui sont extérieurs et aux réseaux scientifiques auxquels elle a adhéré (GRALE/CNRS, Fondafip, Association française de droit constitutionnel, Associations française pour la recherche en droit administratif). Cet environnement pourrait être affecté d'une manière actuellement inconnue par la fusion de l'Université Paris-Descartes et de l'Université Paris Diderot, annoncée pour le 1^{er} janvier 2019. Elle a obtenu sur appel d'offres de la ville de Paris un financement de 10 000 Euros pour un projet de recherche sur le Grand Paris qui n'a pas été mis en œuvre à ce jour et n'est pas mentionné parmi les projets du nouveau contrat. Elle a organisé deux débats à destination de la société civile, sur la fraternité en janvier 2017 et sur les « primaires » aux élections présidentielles en avril 2017.

Points à améliorer et risques liés au contexte

Les membres de l'unité ont des relations scientifiques personnelles avec différentes institutions publiques et privées, mais l'unité elle-même n'en a pas avec ses dernières, et par manque de moyens administratifs peut-être, ne paraît pas se soucier d'avoir une coopération ou un partenariat avec notamment les collectivités territoriales, les juridictions, les institutions européennes... Cette situation déçoit car ses thèmes de recherche et la notoriété de ses membres devraient lui permettre d'en nouer assez aisément et d'obtenir, le cas échéant, des financements spécifiques. Elle met très peu les résultats de ses recherches à la portée de la société civile.

Appréciation sur les interactions avec l'environnement, impacts sur l'économie, la société, la culture, la santé

Les interactions de l'unité avec l'environnement autre qu'académique ou la société sont rares. Bien insérée dans son environnement académique, elle se préoccupe peu d'en sortir. C'est le point faible de son dossier.

C – Implication dans la formation par la recherche

Implication dans formation par la recherche de l'unité Période du 01/01/2012 au 30/06/2017	Nombre
Nombre de personnes Habilitées à Diriger des Recherches (HDR) ou assimilées	28
Nombre de doctorants	73
Nombre de thèses soutenues	54
Durée moyenne des thèses	NR
Nombre moyen d'articles par étudiant	NR
Produits des activités didactiques : ouvrages	NR
Produits des activités didactiques : e-learning, moocs, cours multimédia, etc.	NR

Points forts et possibilités liées au contexte

Les membres de l'unité sont fortement impliqués dans les quatre spécialités de la mention « droit public » du master de la faculté. De plus en plus nombreux à y être habilités, ils dirigent un nombre important de thèses, lesquelles représentent 60 % des doctorants de l'École Doctorale 262 (Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion). L'unité participe très activement à la vie de cette école, trois de ses membres faisant partie de son conseil et l'un d'eux y animant un séminaire de formation à la recherche. Outre les comités de suivi, l'unité a institué un séminaire doctoral facultatif dit « séminaire double regard ». Les doctorants qui s'estiment bien accompagnés et informés de l'activité scientifique de l'unité, sont systématiquement invités à assister à ses manifestations et parfois à y contribuer. Le nombre de soutenances (de 8 à 14 selon les années au cours du précédent contrat) est satisfaisant au regard du nombre des doctorants.

Points à améliorer et risques liés au contexte

Le nombre des contrats doctoraux (1, exceptionnellement 2, chaque année) dont peuvent bénéficier les doctorants rattachés à l'unité, est très faible. Aucune autre forme de financement de la thèse ne semble utilisée par l'unité. Aucune formation particulière à destination des doctorants qui se destinent à la carrière universitaire française, n'est organisée. Alors que le règlement intérieur laissait croire le contraire, la visite a montré que les doctorants n'étaient pas associés à la détermination de la politique scientifique de l'unité, sans d'ailleurs souhaiter l'être.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

L'unité dispose d'un nombre important de membres « HDR » et le met en œuvre avec un riche « portefeuille » de doctorants. La politique de suivi et d'accompagnement de ces derniers est dynamique et la collaboration avec l'école doctorale, excellente. Le nombre des thèses soutenues est satisfaisant. Le nombre des thèses financées est insuffisant.

CRITERE 2 : ORGANISATION ET VIE DE L'UNITE

Organisation et vie de l'unité Période du 01/01/2012 au 30/06/2017	Nombre
Ratio femmes/hommes dans l'unité	6/22
Ratio femmes/hommes parmi les EC et C de l'unité	6/22
Ratio femmes/hommes parmi les docteurs et doctorants de l'unité	38/46
Ratio femmes/hommes aux postes de responsabilité de l'unité (direction, sous-direction de l'unité, direction d'équipes ou de thèmes)	0/6

Points forts et possibilités liées au contexte

Dotée de locaux qu'elle estime fonctionnels mais de surface insuffisante, l'unité déclare fonctionner selon une « logique inductive et démocratique ». La visite a permis de constater que cette logique s'affranchissait largement du respect formel du règlement intérieur, mais qu'elle correspondait à une réalité efficace : l'implication des membres dans la vie de l'unité est forte ; les occasions qu'ils ont de discuter de sa politique scientifique sont nombreuses et effectivement mises à profit. On relève aussi une coopération véritable entre « publicistes » et « politistes ». Les ressources annuelles allouées par l'université selon une clé de répartition objective (fondée sur les effectifs) tournent autour de 30 000 Euros, auxquels s'ajoutent des crédits spécifiques attribués par la Commission « colloques et animations » de l'université. Ce montant, élevé pour une unité de recherche juridique non associée au CNRS, satisfait l'unité. L'unité s'est dotée d'un site internet utile, mais encore assez pauvre et trop rarement mis à jour, qu'elle entend développer.

Points à améliorer et risques liés au contexte

Le ratio hommes/femmes des chercheurs est déséquilibré au détriment des femmes, mais l'unité en est consciente et a entrepris de le corriger lors de ses recrutements récents. La direction de l'unité et la responsabilité des thèmes sont exercées par des hommes, mais la pyramide des âges et les dates d'arrivée dans l'unité expliquent cette situation. Si l'affectation d'un assistant de recherche à 1/3 temps (désormais titulaire) est un progrès par rapport à la situation antérieure, cela reste très insuffisants au regard du nombre des membres de l'unité et de l'importance de son activité scientifique, et contraint l'assistant à assumer (avec bonne grâce) des tâches matérielles chronophages qui ne sont pas dignes de son niveau de responsabilité. Cela contribue à expliquer, sans le justifier entièrement, que l'unité ne cherche pas davantage de ressources extérieures, par partenariat ou sur appel d'offres. Elle ne sollicite pas le Pôle de recherche et de valorisation de l'université (chargé notamment de la gestion des « ANR »), qu'elle estime inadapté à ses besoins. Cependant, elle a obtenu 10 000 Euros au titre du projet « Grand Paris » (actuellement « gelé ») et 60 000 Euros au titre du projet sur les ressources naturelles avec le Brésil et la Colombie, et envisage de rechercher des fonds extérieurs pour financer le projet « Grandes décisions de la justice administrative et constitutionnelle » du thème 4.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

L'organisation et la vie de l'unité sont efficaces. Elle dispose de locaux fonctionnels mais de taille trop réduite, et d'une dotation annuelle de l'université qui répond à ses besoins. Elle manque en revanche de personnel administratif. Elle ne cherche pas assez à se procurer des ressources extérieures. Le ratio hommes-femmes de ses membres est déséquilibré, mais en voie de rééquilibrage.

CRITERE 3 : PERSPECTIVES SCIENTIFIQUES A CINQ ANS ET FAISABILITE DU PROJET

Points forts et possibilités liées au contexte

Forte d'un riche passé et d'une équipe importante et en partie renouvelée de chercheurs actifs et réputés, l'unité présente un projet qui se situe dans la continuité de son activité scientifique antérieure, avec des adaptations liées à l'évolution de sa composition et à celle des enjeux de la recherche juridique. Ce projet est réfléchi, solide et cohérent avec les moyens de l'unité. Sa faisabilité est incontestable. L'unité reste fidèle au modèle qui lui a réussi : une recherche généraliste en droit public, enrichie sur certains thèmes par la science politique et déclinée en cinq thèmes animés par un responsable propre, entre lesquels les chercheurs répartissent leurs activités de recherche, sans être eux-mêmes affectés à un thème particulier. La détermination de ces thèmes combine efficacement la mise à jour de sujets classiques qui ont évolué et des problématiques nouvelles et importantes. S'ouvrant davantage à des coopérations internationales, l'unité entend maintenir l'équilibre entre travaux individuels et travaux collectifs, avec notamment une politique toujours très intense de colloques de haut niveau. Elle entend maintenir sa qualité dans les secteurs où elle excelle particulièrement et poursuivre le développement de ceux qu'elle a investis plus récemment : elle a les moyens d'y parvenir.

Points à améliorer et risques liés au contexte

Comme dans le passé, les inconvénients de la structuration du projet en thèmes sont d'une part que ces derniers ont parfois des intitulés trop généraux au regard de leur contenu (Thèmes 1 et surtout 3) ou en décalage avec celui-ci (Thème 5), d'autre part que le rattachement à un thème des diverses activités de recherche comporte une part d'artifice. Tous les projets n'étaient pas annoncés par le dossier produit par l'unité avec une égale précision, mais la visite a permis très utilement de compléter l'information du comité d'experts. C'est d'ailleurs pourquoi le rapport de celui-ci peut s'écarter sur certains points du dossier de l'unité. Cette dernière devra poursuivre les efforts engagés pour structurer plus lisiblement son activité de recherche, mieux y associer véritablement tous ses membres et pour développer des partenariats scientifiques (collaborations au sein de l'université, avec des partenaires nationaux académiques ou non, internationales). À l'heure actuelle, la perspective de fusion des universités membres de la COMUE fait peser sur la place de l'unité dans la future organisation de la recherche et donc sur les modalités de conception ou de réalisation de son projet scientifique, une incertitude, voire une inquiétude. Dans cette perspective, il paraît important que l'unité situe son projet scientifique dans le long terme. Or si ce projet est de qualité, il est surtout à court terme : on identifie aisément les réalisations prévues pour les deux ou trois premières années du contrat, moins bien celles des années suivantes.

Appréciation sur les perspectives scientifiques à cinq ans et la faisabilité du projet

Structuré en thèmes, combinant des sujets classiques mais évolutifs et des sujets innovants, le projet est alléchant, ambitieux et cohérent avec les effectifs et la trajectoire de l'unité. La probabilité de sa réalisation est grande, mais la perspective est davantage de court terme que de long terme. La fusion des thèmes 1 et 3 devrait être envisagée dans l'avenir ; à défaut, une meilleure articulation entre leurs intitulés et leurs contenus devrait être recherchée. L'unité devra poursuivre ses efforts de collaboration nationale et internationale.

RECOMMANDATIONS A L'UNITE

A – Recommandations concernant les produits et activités de la recherche

Il est recommandé à l'unité :

- de nouer des relations institutionnelles avec les entités universitaires ou non universitaires, françaises et étrangères, avec lesquelles ses membres ont des relations principalement individuelles ;
- d'étendre le « portefeuille » de ces relations ;
- de poursuivre l'aide financière qu'elle accorde aux revues qu'elle soutient ou que ses membres dirigent, dans le cadre de conventions établies légalement avec leurs éditeurs.

B – Recommandations concernant l'organisation et la vie de l'unité

Il est recommandé à l'unité :

- de rechercher davantage qu'actuellement des ressources financières autres que celles que lui procure l'université (en faisant appel, le cas échéant, à l'aide administrative de celle-ci) ;
- de développer de manière substantielle le personnel administratif de gestion de son activité scientifique ;
- de s'attacher à procurer aux doctorants qui lui sont rattachés, des sources nouvelles de financement des thèses ;
- de les associer davantage à la détermination de la politique scientifique ;
- de projeter de porter avec l'école doctorale, une formation spécifique destinée à ceux des doctorants qui envisagent une carrière académique, notamment de préparation aux procédures de recrutement de l'enseignement supérieur ou de la recherche.

C – Recommandations concernant les perspectives scientifiques à cinq ans et la faisabilité du projet

Il est recommandé à l'unité :

- de situer davantage son projet scientifique dans les cinq années du contrat (et non dans les seules premières années d'exécution de celui-ci) ;
- de mener à moyen terme une réflexion sur l'avenir des thèmes 1 et 3, pouvant déboucher sur une précision plus grande de leurs intitulés, un tracé plus précis de leur frontière, voire leur fusion ;
- s'agissant du thème 3, de poursuivre la collaboration avec ses partenaires britanniques et américains nouée à l'occasion du *workshop Constitution under stress* ;
- s'agissant du thème 5, de la doter d'une cohérence interne plus ferme qu'actuellement.

ANALYSE THEME PAR THEME

Thème 1 : Gouvernance et gestion publique

Nom du responsable : M. Bernard POUJADE

DOMAINE D'ACTIVITE

Droit administratif

EFFECTIFS

La structuration souple de l'activité de recherche de l'unité rend sans objet la comptabilisation des effectifs par thème, les enseignants-chercheurs étant susceptibles de participer régulièrement à plusieurs thèmes identifiés dans le bilan de la période évaluée.

Composition du thème	Nombre au 30/06/2017	Nombre au 01/01/2019
Personnels permanents en activité		
Professeurs et assimilés	NR	NR
Maîtres de conférences et assimilés	NR	NR
Directeurs de recherche et assimilés	NR	NR
Chargés de recherche et assimilés	NR	NR
Conservateurs, cadres scientifiques (EPIC, fondations, industries, etc.)	NR	NR
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	NR	NR
ITA, BIATSS autres personnels cadres et non-cadres des EPIC	NR	NR
TOTAL personnels permanents en activité	NR	NR
Personnels non-titulaires, émérites et autres		
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	NR	
Chercheurs non titulaires (dont post-doctorants), émérites et autres	NR	
Autres personnels non titulaires (appui à la recherche)	NR	
Doctorants	NR	
TOTAL personnels non titulaires, émérites et autres	NR	
TOTAL thème	NR	

Avis global sur le thème

Le thème « Gouvernance et action publique succède, sous la direction du même responsable, à l'axe n°2 du précédent contrat « Gouvernance et partenariat public-privé ». Il porte principalement sur le droit des collectivités territoriales et s'ouvre désormais, grâce à des recrutements récents, au droit des finances publiques et au droit public des affaires. Néanmoins, il a vocation à accueillir, au sein de l'unité, l'ensemble des travaux centrés sur le droit administratif.

Le bilan de la période antérieure témoigne d'une activité soutenue et de bonne qualité, aussi bien en termes de publications individuelles pouvant être rattachées à cet axe, que dans le domaine de la recherche collective (colloques portant sur la privatisation de l'Etat, sur l'évaluation en droit public, sur la loyauté en droit public, et sur la fiscalité : perspectives d'évolution de la fiscalité locale, nouveaux enjeux de la fiscalité financière et programmes fiscaux des candidats à l'élection présidentielle). Il convient de saluer cette intense activité de colloque, dont la plupart donnent lieu à publication des actes dans des supports d'audience nationale. L'unité, dont les membres ont été renouvelés de manière importante, a ainsi confirmé son dynamisme dans le secteur concerné.

Selon le dossier établi par l'unité, le projet scientifique pour le prochain contrat prévoit de développer deux recherches ambitieuses, portant sur « le regroupement des collectivités territoriales et des établissements publics » et « l'intelligibilité de la norme fiscale ». Le programme en est précisément défini, autour de questions bien identifiées, se situant dans la continuité des recherches menées antérieurement par l'unité. Leur intérêt théorique comme leur faisabilité ne prêtent pas à discussion. Il en va de même d'un nouveau projet révélé lors de la visite, de colloque organisé sur les sondages par l'unité avec le Conseil d'État, la Commission des sondages (dans laquelle le responsable du thème a été récemment nommé, ce qui est bien sûr, un gage de faisabilité) et des instituts de sondage.

Par ailleurs, les sujets « bien commun, biens communs » et « les projets constitutionnels de 1860 à 1875 : aux sources du constitutionnalisme français contemporain » devraient donner lieu à l'organisation de deux colloques. On peut s'interroger sur la possibilité de renouveler les thématiques développées par le premier, qui sont soit classiques (bien commun), soit très actuelles et déjà beaucoup étudiées (biens communs). Le second sujet semble acter une ouverture du thème « gouvernance » aux questions de droit constitutionnel qui relevaient sous le précédent contrat de l'axe « Crise de la gouvernance et nouvelles formes de la gouvernance », ce qui conduit à s'interroger sur la cohérence des cinq thèmes, ou sur la raison du rattachement des projets à l'un d'entre eux.

Globalement, le thème Gouvernance et action publique constitue un domaine majeur de l'unité, qui ne devrait pas avoir de difficulté à développer de nouveaux projets et à les réaliser. Il peut en effet s'appuyer sur le dynamisme de chercheurs très actifs.

Cependant, l'intitulé du thème est si large qu'il n'annonce pas avec précision les différents projets qu'il couvre et sa frontière avec le thème 3 est incertaine. L'unité devra réfléchir à une nouvelle délimitation des deux thèmes, voire à leur fusion. Cette réflexion ne présente pas un caractère d'urgence, mais elle devrait être menée à l'avenir dans l'intérêt même de la structuration et de la cohérence de la politique scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le thème se situe dans le fil d'une activité antérieure de qualité, avec des inflexions bienvenues. Il est intéressant et cohérent avec les compétences de l'unité. Celle-ci peut compter sur des chercheurs actifs et de bon niveau. La politique de colloques est dynamique.

En outre, l'unité peut se prévaloir de relais importants, sur le plan éditorial (Bulletin juridique des collectivités locales, auquel elle apporte un concours financier qui paraît légitime) et sur celui des réseaux auxquels elle est affiliée (GRALE/CNRS, Fondafip, Association française de droit constitutionnel et désormais, Association française pour la recherche en droit administratif).

Points faibles, risques liés au contexte et recommandations adressées au thème

L'unité devra veiller à éviter l'éparpillement des recherches afin de maintenir son identité et la cohérence du thème autour de quelques projets véritablement fédérateurs. Cela peut passer par un intitulé plus précis qu'actuellement, par une meilleure articulation avec le thème 3, ou même, par une fusion avec ce dernier.

ANALYSE THEME PAR THEME

Thème 2 : Droit et religion
Nom du responsable : M. Thierry RAMBAUD

DOMAINE D'ACTIVITE

Droit public

EFFECTIFS

La structuration souple de l'activité de recherche de l'unité rend sans objet la comptabilisation des effectifs par thème, les enseignants-chercheurs étant susceptibles de participer régulièrement à plusieurs thèmes identifiés dans le bilan de la période évaluée.

Composition du thème	Nombre au 30/06/2017	Nombre au 01/01/2019
Personnels permanents en activité		
Professeurs et assimilés	NR	NR
Maîtres de conférences et assimilés	NR	NR
Directeurs de recherche et assimilés	NR	NR
Chargés de recherche et assimilés	NR	NR
Conservateurs, cadres scientifiques (EPIC, fondations, industries, etc.)	NR	NR
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	NR	NR
ITA, BIATSS autres personnels cadres et non-cadres des EPIC	NR	NR
TOTAL personnels permanents en activité	NR	NR
Personnels non-titulaires, émérites et autres		
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	NR	
Chercheurs non titulaires (dont post-doctorants), émérites et autres	NR	
Autres personnels non titulaires (appui à la recherche)	NR	
Doctorants	NR	
TOTAL personnels non titulaires, émérites et autres	NR	
TOTAL thème	NR	

Avis global sur le thème

Ce thème prend la suite, sous la direction du même responsable, de l'axe 3 du précédent contrat, qui était intitulé « Libertés fondamentales ». Le nouvel intitulé « Droit et religion » comporte donc, en apparence du moins, une importante restriction du champ scientifique. « En apparence », car en réalité, le bilan du contrat précédent montre que l'intitulé « Libertés fondamentales » était bien trop vaste au regard des réalisations. Certes, il fait état d'un colloque, organisé en 2015 à l'institut de France en association avec l'Université Toulouse-Capitole, sur « Les présidents de la V^e République » (avec les témoignages de M. Valéry Giscard d'Estaing et de M. Robert Badinter), dont les actes ont été publiés aux Editions du CNRS en 2017. Mais le lien de ce colloque avec les libertés fondamentales était plus que ténu et de manière générale, une très grande part de l'activité de l'unité dans son ensemble, aurait tout aussi bien pu être rattachées au thème des libertés fondamentales.

Le recentrage du thème sur « Droit et religion » est donc très opportun. Précis et exact, il met l'accent sur l'une des véritables spécificités de l'unité. Ayant pressenti très tôt, l'importance que non seulement la laïcité, mais aussi et plus largement le fait religieux et même la pratique religieuse, allaient prendre dans la vie et le débat publics, elle a acquis dans ce domaine une compétence et une notoriété reconnues comme excellentes par la communauté scientifique et pratiquement uniques en France. Il serait inutile de souligner l'actualité du thème, tant elle est évidente. Il ne l'est pas en revanche de dire que les travaux portent essentiellement sur le droit public, ce qui est à la fois une force et une certaine faiblesse. Une force car d'une part, les travaux sont cohérents avec l'objet scientifique de l'unité et la compétence de ses membres et d'autre part les problématiques de droit public sont essentielles pour le droit des religions. Une certaine faiblesse car ce droit comporte d'autres dimensions, notamment en droit du travail et en droit des entreprises, que l'unité n'étudie pas, se privant ainsi d'une vision globale de la matière (outre que le droit canon, dont l'objet et le contenu sont très différents, n'est pas à son programme).

Mais il est vrai que cette vision globale, ceux des membres de l'unité qui travaillent plus particulièrement sur ce thème, l'ont et la mettent en œuvre avec l'animation de la revue annuelle de référence, « Société, droit et religion » publiée par CNRS Éditions (trois professeurs rattachés à l'unité en assurent l'un la direction, l'autre la présidence du conseil scientifique, et le dernier, la chronique « Droit public des religions »). L'unité accorde un financement à cette revue, ce qui paraît pleinement légitime. Ces responsabilités éditoriales permettent à l'unité d'exercer une véritable influence sur les débats en cours, dont le passé avait déjà montré combien elle était significative et utile.

L'unité a organisé en 2017 un colloque international et original sur « La sécularisation », dont les actes seront publiés en français et en anglais. Accueillant outre des juristes français et étrangers, d'éminents spécialistes de philosophie politique, il a été organisé en association avec l'université Notre Dame (USA).

Pour l'avenir, outre la poursuite de l'animation de « Société, droit et religion », l'unité annonce pour 2018-2020 un séminaire qui se tiendra tous les deux mois sur « Gouverner le fait religieux », fort prometteur, avec des partenaires français et étrangers avec lesquels le responsable du thème a déjà des liens pédagogiques et scientifiques établis. Elle annonce aussi pour 2019, un colloque international très original sur « Droit public (allemand, américain et français) et modèle écclésiologique » (qui était nommé dans le dossier produit par l'unité « Pensée constitutionnelle allemande et modèle écclésiologique »). Des chercheurs américains, allemands et italiens y participeront, ce qui devrait ouvrir ou renforcer une collaboration suivie avec eux. Y seront étudiés principalement les modèles catholique et protestant, mais des comparaisons avec les autres religions monothéistes sont également prévues. À l'occasion de la visite, une conférence-table ronde entre chercheurs français a été annoncée en octobre 2018 sur la protection et la valorisation du patrimoine religieux, thème de pleine actualité.

Les chercheurs travaillant plus particulièrement à ce thème entendent apporter leur concours au projet du thème 4 relatif à la justice administrative et constitutionnelle, en raison des liens particuliers entre droit et religion dans le monde arabe. C'est une excellente illustration du fonctionnement « inter-thèmes » de l'unité.

On observe qu'à l'inverse d'une tendance actuelle, encouragée par les pouvoirs publics, dans plusieurs universités française, le thème ne porte pas spécifiquement sur la religion musulmane et que la recherche ne débouche pas sur la formation au droit de ministres du culte. Faudrait-il le regretter ? Sans nier le moins du monde l'importance de cette formation, le choix « généraliste » et scientifique de l'unité paraît au contraire très pertinent.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le thème est très important et très actuel. L'unité dispose pour le traiter, d'une compétence, d'une expérience et d'une notoriété exceptionnelles.

Points faibles, risques liés au contexte et recommandations adressées au thème

Si un point faible devait être identifié, il concernerait l'âge de certains des membres les plus éminents de l'unité qui travaillent sur le thème. Elle doit donc veiller à son renouvellement et à sa pérennité. Mais ils ont été rejoints par des chercheurs plus jeunes, encore que peu nombreux.

Il serait bon de mieux faire apparaître les liens avec des chercheurs en droit des religions spécialisés en droit privé et en histoire du droit, ou des chercheurs non juristes (au sein ou hors de l'Université Paris-Descartes, ou de la COMUE) et les retombées sociétales.

ANALYSE THEME PAR THEME

Thème 3 : L'État dans l'Europe et la globalisation
Nom du responsable : Frédéric ROUVILLOIS

DOMAINE D'ACTIVITE

Droit public

EFFECTIFS

La structuration souple de l'activité de recherche de l'unité rend sans objet la comptabilisation des effectifs par thème, les enseignants-chercheurs étant susceptibles de participer régulièrement à plusieurs thèmes identifiés dans le bilan de la période évaluée.

Composition du thème	Nombre au 30/06/2017	Nombre au 01/01/2019
Personnels permanents en activité		
Professeurs et assimilés	NR	NR
Maîtres de conférences et assimilés	NR	NR
Directeurs de recherche et assimilés	NR	NR
Chargés de recherche et assimilés	NR	NR
Conservateurs, cadres scientifiques (EPIC, fondations, industries, etc.)	NR	NR
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	NR	NR
ITA, BIATSS autres personnels cadres et non-cadres des EPIC	NR	NR
TOTAL personnels permanents en activité	NR	NR
Personnels non-titulaires, émérites et autres		
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	NR	
Chercheurs non titulaires (dont post-doctorants), émérites et autres	NR	
Autres personnels non titulaires (appui à la recherche)	NR	
Doctorants	NR	
TOTAL personnels non titulaires, émérites et autres	NR	
TOTAL thème	NR	

Avis global sur le thème

Ce thème prend la suite, sous la direction du même responsable, de l'axe 1 du contrat précédent qui était intitulé « Crise de la gouvernance et nouvelles formes de gouvernance ». Le nouvel intitulé « L'État dans l'Europe et la globalisation » entend montrer la continuité du projet scientifique (selon le dossier, « étudier les évolutions de l'État sous l'influence des normes externes ») et ses inflexions conjoncturelles (mettre « un accent plus grand sur le droit public des affaires, le droit de l'Union européenne et le droit international, du fait du recrutement de spécialistes de ces matières »). Cette réorientation tient manifestement au fait que les chercheurs de l'unité qui travaillent plus particulièrement sur ce thème, ont été largement renouvelés au cours du contrat précédent.

Le thème résume à lui seul les observations générales qui ont été faites plus haut à propos de l'ensemble de l'unité. Ses intitulés successifs sont si larges que d'une part il est impossible pour l'unité, en l'état de ses effectifs, de couvrir le champ du thème de manière exhaustive et que d'autre part, ils ne permettent guère de savoir d'emblée quelles recherches précises, ils annoncent. En outre, la frontière avec le thème 1 est difficile à tracer. Si les travaux menés dans le passé ou annoncés pour l'avenir ont tous un lien avec la thématique annoncée, leur présentation est plus synthétique que programmatique. Elle permet habilement l'adaptation du thème aux évolutions de la composition de l'équipe, mais suscite une interrogation à laquelle la visite n'a pas entièrement répondu : les chercheurs collaborent-ils vraiment entre eux, ou mènent-ils leurs recherches de manière isolée sous un pavillon commun ?

En tout cas, il est indéniable qu'ils sont réputés, actifs et de grande qualité. Le bilan de l'ancien axe 1 en témoigne : des publications nombreuses dans des supports de premier rang sur des sujets divers, importants et souvent forts originaux. À côté des travaux individuels, on relève plusieurs colloques dont les actes ont été publiés : sur les micro-États (Le Cerf, 2016) ; à l'occasion de l'abdication du Pape Benoît XVI, sur la renonciation et l'abdication (Revue de droit public, 2015) ; sur la *Magna Carta*, en collaboration avec l'Université de Lille (Mare et Marin, 2016). D'autres manifestations passées devraient également déboucher sur une publication future : colloque sur René de Lacharrière (2015) ; *workshop « constitutions under stress »* qui permet une collaboration scientifique très intéressante de l'unité avec Sciences Po Paris (membre de la même COMUE que l'Université Paris Descartes), l'Université d'Oxford et celle d'Austin (Texas).

Au regard de ce riche bilan, le projet tel qu'il résultait du dossier produit par l'unité pour les cinq ans à venir déconcertait, car il ne mentionnait pas la poursuite des travaux en cours. La visite n'a pas levé tous les doutes, en particulier sur la pérennité du *workshop* qui paraît pourtant hautement souhaitable. Le dossier n'évoque (parfois sous la forme d'intentions encore assez imprécises) que deux projets de colloques (sur « La frontière : obstacle à l'universel ou sauvegarde des nations ? ») et sur les « Réformes de la Cour de justice de l'Union européenne – Bilan et perspectives ») et un projet d'étude collective destiné à publication sur « L'ordre public économique ». La visite a permis d'apprendre la tenue d'un colloque en novembre 2018 sur « La révolution 1958 ». Dans tous ces cas, il s'agit donc de revisiter des sujets par ailleurs classiques. C'est un parti scientifique pleinement légitime, porté dans chaque cas, par des chercheurs qui ont la capacité de le mener à bien. Il n'en reste pas moins que ces trois projets sont dispersés (relevant surtout du droit constitutionnel, mais d'autres disciplines aussi) et que l'on y retrouve pas entièrement l'originalité thématique que l'unité avait montrée dans le passé, non plus qu'une véritable action dans la durée.

Points forts et possibilités liées au contexte

Ce thème, réorienté par rapport au contrat précédent, est légitime et intéressant. Il a été exploité et sera exploité par des chercheurs talentueux et actifs. Il a suscité des activités et travaux originaux, avec une collaboration récente et prometteuse avec d'autres établissements français et étrangers. Il a donné lieu et donnera lieu à des colloques de grand intérêt.

Points faibles, risques liés au contexte et recommandations adressées au thème

L'intitulé du thème est si large qu'il est peu explicite. Les chercheurs qui travaillent sur lui, paraissent le faire de manière peu coordonnée (encore que leur participation aux colloques nuance cette appréciation). Le projet pour les cinq années à venir est peu structuré, à court et moyens termes, et ne dit pas ce qu'il adviendra des travaux engagés précédemment. Il est recommandé à l'unité de montrer davantage la volonté de travail en commun de ses membres sur ce thème et de préciser l'orientation et la substance de celui-ci. Cela peut passer par un intitulé plus précis qu'actuellement, par une meilleure articulation avec le thème 1, ou même, par une fusion avec ce dernier.

ANALYSE THEME PAR THEME

Thème 4 : Droit et géopolitique du monde arabe
Nom du responsable : M. Dominique MAILLARD DESGREES DU LOU

DOMAINE D'ACTIVITE

Droit public et science politique.

EFFECTIFS

La structuration souple de l'activité de recherche de l'unité rend sans objet la comptabilisation des effectifs par thème, les enseignants-chercheurs étant susceptibles de participer régulièrement à plusieurs thèmes identifiés dans le bilan de la période évaluée.

Composition du thème	Nombre au 30/06/2017	Nombre au 01/01/2019
Personnels permanents en activité		
Professeurs et assimilés	NR	NR
Maîtres de conférences et assimilés	NR	NR
Directeurs de recherche et assimilés	NR	NR
Chargés de recherche et assimilés	NR	NR
Conservateurs, cadres scientifiques (EPIC, fondations, industries, etc.)	NR	NR
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	NR	NR
ITA, BIATSS autres personnels cadres et non-cadres des EPIC	NR	NR
TOTAL personnels permanents en activité	NR	NR
Personnels non-titulaires, émérites et autres		
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	NR	
Chercheurs non titulaires (dont post-doctorants), émérites et autres	NR	
Autres personnels non titulaires (appui à la recherche)	NR	
Doctorants	NR	
TOTAL personnels non titulaires, émérites et autres	NR	
TOTAL thème	NR	

Avis global sur le thème

Ce thème prend la suite de l'axe qui était intitulé dans le contrat précédent « Géopolitique arabe ». Le dossier produit par l'unité a été établi au moment où le responsable de l'axe faisait valoir ses droits à la retraite, alors que son successeur n'avait pas été désigné. C'est maintenant chose faite, et la visite a permis très utilement de compléter l'information du comité. Le thème sera désormais intitulé « Droit et géopolitique du monde arabe », ce qui couvre exactement son contenu.

Il s'agit d'un thème dans lequel l'unité a prouvé sa compétence par ses travaux antérieurs. Elle a été renforcée par l'arrivée d'une chercheuse (extérieure à la Faculté et membre de l'Institut de recherche pour le développement), spécialiste du droit des pays arabes. Le thème a pour mérite, assez rare en France, d'associer des juristes et des politistes, de manière féconde.

Le thème a une importance que l'actualité ne cesse d'illustrer, non seulement sur le plan politique, mais aussi juridique, voire économique ou en terme d'influence de la France dans la (ou les) région(s) concernée(s). Or il est très peu étudié en France : l'unité qui a fortement contribué à un ouvrage sur les régimes politiques arabes, co-dirigé par le nouveau responsable du thème (Ed. Karthala, Paris, 2016), peut se targuer à juste titre d'une forte visibilité et d'une originalité scientifique avérée. Elle s'appuie sur des relations avec des chercheurs des pays concernés, notamment maghrébins et avec l'Université Paris Sorbonne Abou Dhabi (où un de ses membres, par ailleurs responsable du thème 5, a la responsabilité des enseignements juridiques). Elle est donc pleinement légitime à poursuivre l'investigation de ce champ

Cette investigation comporte un programme « Justice administrative et constitutionnelle du monde arabe » porté par des chercheurs par ailleurs impliqués dans le thème 2. Inaugurée par un colloque organisé sur la justice administrative au Conseil d'Etat en 2017, avec la participation de l'IRD, elle prendra la forme d'un séminaire qui se tiendra à l'Institut d'études de l'Islam et des sociétés du monde musulman de l'EHESS, puis de la publication d'un recueil de grandes décisions de la jurisprudence administrative des pays arabes, enfin d'un « colloque de restitution » en 2020 qui pourrait se tenir à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth. Le programme se poursuivra avec la réalisation d'un recueil de grandes décisions de la jurisprudence constitutionnelle des pays arabes.

Ce projet impressionne favorablement par son ambition : il entend couvrir un considérable nombre de pays très divers (et souvent rivaux ou en crise). Sa réalisation serait un apport très important au droit comparé et à la connaissance des droits nationaux concernés, qui sont en pleine mutation. Cette ambition est aussi une source d'inquiétudes sur sa faisabilité : on peut en effet s'interroger sur les difficultés d'accès aux sources (et aux pays eux-mêmes), sur la disponibilité des ressources humaines nécessaires et sur le coût probablement très élevé du projet (voyages, traductions, publication...). L'unité en est consciente et envisage de rechercher des fonds *ad hoc*, par exemple auprès de la Mission Droit et Justice et de l'Agence universitaire de la francophonie.

Un deuxième projet porte sur l'organisation, avec le Centre Universitaire Rouennais d'Etudes Juridiques, en octobre 2018, d'un colloque sur l'administration territoriale des trois pays du Maghreb.

Le troisième projet de ce thème est plus particulièrement mené par les politistes de l'unité. Il est intitulé « Les ruptures géostratégiques et géopolitiques en cours au sein du monde arabe ». En réalité, il s'agit de la zone Proche et Moyen Orient/Golfe arabo-persique (ce qui est déjà considérable et d'une extrême –et douloureuse- actualité!). Il prendra la forme d'un colloque en 2018 dont les actes seront publiés dans la revue « Orient stratégiques » (l'Harmattan).

Points forts et possibilités liées au contexte

Le thème de recherche proposé pour le prochain contrat est pertinent, ambitieux et prometteur. En outre, il est original dans le panorama scientifique français et s'inscrit dans une actualité cruciale, au croisement des compétences juridiques et politiques des chercheurs de l'unité. Celle-ci dispose en effet d'une équipe solide et renommée, qui a un bon portefeuille de relations avec les chercheurs des pays concernés.

Point faibles, risques liés au contexte et recommandations adressées au thème

Les interactions entre les juristes et les politistes qui étudient le thème devraient être renforcées ou précisées, ne serait-ce que pour montrer les effets des mutations géopolitiques sur les systèmes juridiques (voire, réciproquement). Des doutes affectent les moyens que l'unité pourra mobiliser pour réaliser le très important et passionnant projet sur la justice administrative et constitutionnelle.

ANALYSE THEME PAR THEME

Thème 5 : Marchés de l'énergie et droit du développement durable
Nom du responsable : M. Éric CANAL-FORGUES

DOMAINE D'ACTIVITE

Droit public (droit de l'environnement notamment)

EFFECTIFS

La structuration souple de l'activité de recherche de l'unité rend sans objet la comptabilisation des effectifs par thème, les enseignants-chercheurs étant susceptibles de participer régulièrement à plusieurs thèmes identifiés dans le bilan de la période évaluée.

Avis global sur le thème

Le thème intitulé sous le précédent contrat « développement durable » a vocation à « se recentrer sur le problème de l'énergie sans négliger le développement durable » et se nommera « marchés de l'énergie et droit du développement durable ». Il est en lien avec le Master 2 Droit du développement durable, co-dirigé par le directeur de l'unité et une professeure de droit privé.

L'unité a participé à un programme ANR consacré à « La démocratie face aux enjeux environnementaux », en collaboration avec le centre de philosophie de Paris Descartes, les économistes de l'IRSTEA et des chercheurs de l'Université de technologie de Troyes, mais le dossier n'indique pas s'il en est résulté une publication. On peut rattacher à l'axe développement durable également une conférence sur le bilan de la COP 21 (publiée au BDEI) et un colloque intitulé « Démocratie et diplomatie environnementale » (Pédone, 2015). Le rapport fait état également d'un colloque portant sur « Quelle complémentarité en droit international pénal ? » (Pédone, 2017) dont les implications en droit du développement durable n'apparaissent pas clairement. Dans le passé, les travaux liés à ce thème ont porté essentiellement sur le droit international. Le recrutement en 2016 d'une maîtresse de conférences spécialiste de l'OMC et du droit international de l'environnement vient du reste confirmer cette orientation.

Ce recrutement offre de nouvelles perspectives de recherches grâce à l'obtention d'un financement PREFALC (60 000 Euros) en partenariat avec le Brésil et la Colombie, sur « Les enjeux extraterritoriaux de l'exploitation des ressources naturelles. Aspects juridiques et politiques ». Ce projet devrait donner lieu sur deux ans, à une douzaine de missions dans ces deux pays, à un cycle de conférences, et /ou à un colloque sur les ports et le développement durable, à l'échange d'étudiants de M2 pouvant déboucher sur des co-tutelles de thèse sur deux ans.

Le thème « marchés de l'énergie et développement durable » comportera aussi une nouvelle réflexion sur la démocratie environnementale, portant sur l'adaptation de l'organisation territoriale aux problèmes environnementaux. Ce projet n'est pas précisé. Il conduit à s'interroger à la fois sur la nouveauté de son objet et sur sa définition exacte : il semble porter sur la situation nationale, alors que les compétences des chercheurs qu'il devrait impliquer sont plutôt internationales. Convient-il de rattacher à ce thème (ou aux thèmes 1 ou 3) un projet de recherche révélé à l'occasion de la visite, intitulé « L'effectivité des codes de gouvernance d'entreprise ; de l'intérêt du droit international pour apprécier l'opportunité d'une réforme législative en France » ? Financé par la Mission de recherche Droit et Justice, portant principalement sur la responsabilité sociale des entreprises, réalisé par une équipe de chercheurs français et étrangers dirigée par une spécialiste de droit international membre de l'unité et une autre de l'Université Paris Sud, il doit donner lieu en février 2018 à un rapport publié sur le site du ministère de la Justice et peut-être à la publication d'un ouvrage collectif à la fin de l'année 2018.

Le thème est important et légitime au regard des compétences des membres de l'unité, mais il lui manque une véritable colonne vertébrale. Son intitulé même semble réunir deux sous-thèmes certes liés par des préoccupations environnementales mais en réalité distincts, plutôt qu'annoncer l'étude d'une problématique unique. Dans la liste des publications annexée au dossier d'autoévaluation, on en trouve d'ailleurs peu qui lui soient rattachées. La tentative de recentrage du thème vise sans doute à pallier le manque d'un réel projet scientifique sur le thème du développement durable, ce qu'explique sans doute le petit nombre des chercheurs de l'unité investis scientifiquement dans ce domaine.

Interrogée sur ce point à l'occasion de la visite, l'unité a défendu l'intitulé et l'unité du thème autour de l'actualité économique du développement durable dans le domaine spécifique de l'énergie, et spécialement de la transition énergétique. Elle souligne son lien possible avec le thème 4 (il convient de rappeler que le responsable du thème exerce ses fonctions à Abou Dhabi et est de ce fait particulièrement bien placé pour étudier l'état du sujet dans le monde arabe ; en revanche, cet éloignement ne facilite sans doute pas l'animation quotidienne du thème...). Sans nier évidemment la grande importance des questions étudiées, le comité de visite n'a pas été entièrement convaincu par ces explications en ce qui concerne la cohérence interne du thème.

Points forts et possibilités liées au contexte

À l'évidence les temps sont propices aux études juridiques ayant en point de mire les problématiques liées au développement durable, ce qui est « porteur » pour l'unité. Le colloque sur « Démocratie et diplomatie environnementales » a montré son implication et la richesse des objets à explorer. Le projet de recherche relatif aux enjeux extraterritoriaux de l'exploitation des ressources est une reconnaissance internationale de l'unité qui lui assure un financement extérieur important et permet une coopération internationale avec l'Amérique latine qui s'annonce aussi lourde à mettre en œuvre que riche de potentialités. Il est une opportunité précieuse pour l'unité.

Points faibles, risques liés au contexte et recommandations adressées au thème

L'approche par le droit international semble caractériser de manière principale les recherches menées sur le thème. Cependant, la dimension internationale des projets évoqués (Notre-Dame-Des-Landes, les restrictions à la circulation en région parisienne) ne va pas de soi. Inversement, des travaux qui ont une indéniable orientation internationale (la complémentarité du droit international pénal, le droit international et la responsabilité sociale des entreprises), ne concernent qu'à la marge les préoccupations environnementales. De plus, l'élargissement thématique aux marchés de l'énergie n'a pas de traduction programmatique dans le projet présenté. Enfin, le droit du développement durable fait en France et ailleurs, l'objet de nombreux travaux de recherche : sur le plan quantitatif, la production antérieure de l'unité ne lui a pas assuré une forte visibilité dans cet ensemble. L'approche scientifique gagnerait à prendre davantage en considération le droit de l'Union européenne aussi bien pour l'étude des marchés de l'énergie que pour celle du développement durable. L'unité devrait approfondir sa réflexion sur les objets à étudier au regard des moyens humains dont elle dispose, afin de mieux arrimer sa recherche au droit de l'énergie et du développement durable.

DEROULEMENT DE LA VISITE

DATE DE LA VISITE

Début : Jeudi 22 février 2018 à 10h00

Fin : Jeudi 22 février 2018 à 17h00

LIEU DE LA VISITE

Institution : Centre Maurice Hauriou pour la recherche en droit public

Adresse : 10, avenue Pierre Larousse 92245 Malakoff Cedex

DEROULEMENT OU PROGRAMME DE VISITE

10h-10h30. Temps de travail à huis-clos (comité + conseiller scientifique)

10h30-12h. Séance plénière : présentation synthétique de l'unité par l'équipe de direction et échanges

12h-12h30. Rencontre à huis-clos avec Mme Catherine Labbé-Jullié, chargée de mission Recherche de l'Université Paris-Descartes (représentant le vice-président chargé de la recherche)

12h30-13h30. Déjeuner à huis-clos (comité et conseiller scientifique)

13h30-14h30. Rencontre à huis-clos avec les doctorants et post-doctorants

14h30-15h30. Rencontre à huis-clos (hors la présence de la direction) avec les enseignants-chercheurs

15h30-16h. Rencontre à huis-clos avec le personnel administratif et d'appui à la recherche

16h-16h30. Rencontre à huis-clos avec la direction de l'unité.

16h30-17h. Temps de travail à huis-clos (comité et conseiller scientifique)

POINTS PARTICULIERS A MENTIONNER

Aucun

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

